



Conseil économique et social

Distr. générale
12 décembre 2022
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Cinquante-quatrième session

28 février-3 mars 2023

Point 5 f) de l'ordre du jour provisoire*

Questions soumises pour information :
statistiques relatives aux catastrophes

Groupe restreint du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques relatives aux catastrophes

Note du Secrétaire général

Conformément à la décision 2022/324 du Conseil économique et social et à la pratique établie, le Secrétaire général a l'honneur de communiquer à la Commission de statistique le rapport du groupe restreint du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques relatives aux catastrophes. Dans ce rapport, le groupe restreint informe la Commission des progrès réalisés depuis mars 2021 dans la mise en œuvre de la décision 50/116 visant à promouvoir un cadre commun pour les statistiques relatives aux catastrophes et décrit les travaux prévus du Groupe d'experts pour la période 2023-2024.

La Commission est invitée à prendre note du présent rapport.

* [E/CN.3/2023/1](#).



Rapport du groupe restreint du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques relatives aux catastrophes

I. Introduction

1. Lors de sa cinquantième session, la Commission de statistique a prié, dans sa décision 50/116, la Division de statistique, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), la Commission économique pour l'Europe (CEE), la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) et le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes de travailler ensemble, en consultation avec les membres des équipes spéciales et des groupes d'experts régionaux en place, afin d'étudier les différentes options et modalités selon lesquelles il serait possible de créer et de coordonner un mécanisme officiel relevant de sa compétence et visant à promouvoir un cadre commun pour les statistiques relatives aux catastrophes ainsi qu'un réseau regroupant les communautés d'experts, le but étant de maintenir la coopération et la coordination et de soutenir la collecte des fonds, afin d'améliorer les statistiques relatives aux événements dangereux et aux catastrophes. Elle leur a également demandé de lui en rendre compte en temps voulu.

2. En réponse à la demande relative au mécanisme officiel et au réseau, les organisations susmentionnées ont formé un groupe restreint de partenaires, qui comprenait également la Commission économique pour l'Afrique et la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO). Dans un premier temps, ce groupe restreint s'est employé à mettre en place un Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques relatives aux catastrophes. À cette fin, le groupe restreint a entrepris un examen approfondi des mécanismes similaires existants et élaboré une proposition de mandat, avec pour objectif premier de mettre au point un cadre commun pour les statistiques relatives aux catastrophes.

3. Dans le cadre de l'examen du point 4 d) à la cinquante-deuxième session de la Commission, en mars 2021, un rapport du groupe restreint du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques relatives aux catastrophes a été inscrit comme note du Secrétaire général pour information et soumis à la Commission (E/CN.3/2021/21). Le rapport présente les grandes lignes du mandat du Groupe d'experts, ses méthodes de travail, sa gouvernance et ses critères d'adhésion.

4. Le présent rapport a pour objet d'informer la Commission des progrès réalisés par le Groupe d'experts dans la mise en œuvre de la décision 50/116 de la Commission, qui vise à promouvoir un cadre commun pour les statistiques relatives aux catastrophes ainsi qu'un réseau regroupant les communautés d'experts dans le but d'atteindre les objectifs mentionnés au paragraphe 1. Le présent rapport a été divisé en trois sections, suivies d'une annexe :

a) réalisations au cours de la période 2021-2022 : mesures prises par le Groupe d'experts pour promouvoir un cadre commun pour les statistiques et renforcer les réseaux regroupant les communautés d'experts ;

b) travaux prévus pour la période 2023-2024 : activités que le Groupe d'experts entreprendra dans le but de soumettre un projet de cadre commun pour les statistiques relatives aux catastrophes à la Commission, pour examen lors de sa cinquante-cinquième session, en 2024 ;

c) décisions que la Commission de statistique est invitée à prendre.

II. Réalisations au cours de la période 2021-2022

A. Promouvoir un cadre commun pour les statistiques

5. En vue de l'élaboration d'un cadre commun pour les statistiques relatives aux catastrophes, le Groupe d'experts a entrepris les actions suivantes :

a) élaboration de trois documents thématiques sur les sujets de recherche prioritaires suivants : i) les pertes économiques attribuées aux catastrophes, ii) les comptes satellites consacrés aux dépenses de réduction des risques de catastrophe, iii) les pertes dues aux catastrophes environnementales et écosystémiques ;

b) élaboration d'un plan annoté du cadre mondial pour les statistiques relatives aux catastrophes ;

c) examen des directives existantes, y compris, sans toutefois s'y limiter :

i) le Cadre de statistiques relatives aux catastrophes publié par la CESAP en 2018 sous forme de document de séance ;

ii) les recommandations sur le rôle des statistiques officielles dans la mesure des événements dangereux et des catastrophes (*Recommendations on the Role of Official Statistics in Measuring Hazardous Events and Disasters*), publiées par la CEE en 2019 ;

iii) les recommandations institutionnelles et méthodologiques concernant la mesure d'indicateurs pour les objectifs de développement durable liés aux catastrophes et le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (*Institutional and Methodological Recommendations for the Measurement of Indicators for the Disaster-related Sustainable Development Goals and the Sendai Framework for Disaster Risk Reduction*), établies par le groupe de travail de la Conférence statistique des Amériques consacré à la mesure et au relevé des indicateurs liés à la réduction des risques de catastrophe et publiées par la CEPALC en 2022 ;

iv) le rapport technique intitulé « Hazard Definition and Classification Review » (Examen de la définition et de la classification des dangers) et le rapport « Hazard Information Profiles » (Profils d'information sur les dangers) élaborés par le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes et le Conseil international des sciences.

6. Les conclusions de l'examen des directives existantes ont servi de base lors de la formulation des recommandations sur les éléments qui devraient être inclus dans le cadre commun et ont permis de mettre le doigt sur les lacunes existantes. L'examen a contribué à renforcer le programme de recherche et à expliciter les questions liées aux principes directeurs et aux normes statistiques pour les différents thèmes abordés.

B. Renforcer les réseaux regroupant les communautés d'experts

7. Afin de promouvoir un réseau d'experts dans le domaine des statistiques liées aux catastrophes, des praticiens issus des communautés de la statistique et de la réduction des risques de catastrophes ont été invités à des forums organisés à tour de rôle par les commissions régionales depuis 2021. La CEE a accueilli le premier forum mondial d'experts à l'intention des producteurs et des utilisateurs de statistiques sur les catastrophes en juin 2021 et la CESAO a organisé le deuxième forum en septembre 2022. La CESAP accueillera le troisième forum d'experts à Bangkok en 2023. En outre, deux réunions du Groupe d'experts ont été organisées en mai 2021 et en

septembre 2022. Deux manifestations parallèles ont également été organisées lors des cinquante-deuxième et cinquante-troisième sessions de la Commission de statistique, en 2021 et 2022. Des détails sur tous ces événements sont fournis dans l'annexe au présent rapport.

III. Travaux prévus pour la période 2023-2024

8. Le Groupe d'experts a pour objectif de formuler des recommandations concernant un projet de cadre commun pour les statistiques relatives aux catastrophes, qu'il soumettra à la Commission pour examen lors de sa cinquante-cinquième session, en 2024.

9. Le fait que les systèmes statistiques nationaux doivent fournir des statistiques de qualité à des fins d'analyse des risques et d'élaboration de politiques plus larges montre bien qu'il est urgent d'établir un tel cadre. La création d'un fonds pour les pertes et les préjudices lors de la vingt-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, la mise en œuvre effective du Réseau de Santiago pour la prévention, la réduction et la prise en compte des pertes et préjudices liés aux effets néfastes des changements climatiques et le lancement de l'initiative « Early Warnings for All » (alerte rapide pour tous) témoignent qu'il est plus urgent que jamais de prendre des mesures à l'échelle mondiale en matière de statistiques relatives aux catastrophes afin d'appuyer les efforts faits par la communauté internationale pour prévenir, réduire et prendre en compte les pertes et préjudices.

10. L'importance d'établir des rapports internationaux comparables fondés sur des cadres multilatéraux tels que le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030) et le Programme de développement durable à l'horizon 2030 témoignent également de la nécessité de créer un cadre commun. Le Groupe d'experts s'efforcera de rédiger le cadre commun dans le bref délai dont il dispose, mais des travaux supplémentaires devraient être nécessaires pour compléter le cadre commun après son approbation par la Commission. Les systèmes statistiques nationaux disposeront ainsi d'une documentation d'orientation qui les aidera à répondre aux attentes qui les concernent en matière de statistiques relatives aux catastrophes, mais ils auront aussi la possibilité d'améliorer cette documentation en s'appuyant sur leur expérience.

11. Afin de garantir qu'un projet de cadre commun viable soit élaboré avant la cinquante-cinquième session de la Commission, en 2024, le Groupe d'experts fera ce qui suit :

a) élaborer des recommandations pour un cadre commun pour les statistiques relatives aux catastrophes et s'efforcer de rédiger le cadre sur la base du plan annoté ;

b) organiser le troisième forum d'experts à l'intention des producteurs et des utilisateurs de statistiques relatives aux catastrophes, qui sera accueilli par la CESAP en 2023 ;

c) organiser la troisième réunion du Groupe d'experts en 2023 ;

d) organiser des consultations sur des sujets spécifiques entre des experts en la matière issus des communautés de la statistique et de la réduction des risques de catastrophes ;

e) collaborer avec des institutions ayant une expertise dans l'évaluation des besoins après une catastrophe et la reprise afin de mieux alimenter le cadre commun ;

f) assurer une transition sans heurt dans la gouvernance du Groupe d'experts en confiant le rôle de coprésidents à un État Membre et à une organisation internationale au sein du groupe restreint. Les coprésidents actuels continueront à jouer un rôle d'appui en qualité de vice-présidents ;

g) soumettre un rapport à la Commission de statistique pour examen à sa cinquante-cinquième session, en 2024.

IV. Décisions que la Commission de statistique est invitée à prendre

12. **La Commission est invitée à prendre note du présent rapport.**

Annexe

Réunions et manifestations organisées par le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques relatives aux catastrophes pendant la période 2021-2022

Première réunion du Groupe d'experts (25 et 26 mai 2021)¹

La réunion a porté sur l'élaboration du cadre commun pour les statistiques relatives aux catastrophes dont l'objectif principal convenu était de renforcer la base factuelle étayant un développement tenant compte des risques grâce à des orientations sur la production, la diffusion et l'utilisation des statistiques relatives aux catastrophes pour alimenter les politiques et les plans nationaux visant la réduction des risques de catastrophe. Elle contribuera également à améliorer la rigueur statistique des données communiquées et à la comparabilité internationale requise pour le système d'indicateurs mondiaux sous-jacent au Cadre de Sendai. Des présentations spéciales ont été faites sur des sujets potentiels pour le programme de recherche du cadre commun pour les statistiques, notamment : a) les dépenses et les classifications liées aux risques de catastrophes ; b) la comptabilisation des pertes économiques dues aux catastrophes ; c) la couverture des conflits par les statistiques relatives aux catastrophes dans le contexte des systèmes statistiques nationaux. La réunion s'est conclue par un accord sur les prochaines étapes de l'élaboration du cadre commun pour les statistiques ainsi que par la rédaction d'une série de documents de réflexion sur les thèmes prioritaires de cette réunion et du premier forum d'experts.

Deuxième réunion du Groupe d'experts (13 et 14 septembre 2022)²

La réunion a permis de délibérer sur un projet de cadre mondial pour les statistiques relatives aux catastrophes, qui constitue le principal objectif et le résultat attendu du Groupe d'experts. En plus de ce cadre, le Groupe d'experts a discuté de trois documents thématiques qui ont été élaborés pour aborder les questions de recherche prioritaires : a) les pertes économiques attribuées aux catastrophes ; b) les comptes satellites consacrés aux dépenses de réduction des risques de catastrophe ; c) les pertes dues aux catastrophes environnementales et écosystémiques. La réunion a également porté sur la gouvernance du Groupe d'experts conformément aux normes requises par le mandat du Groupe.

Premier forum d'experts à l'intention des producteurs et des utilisateurs de statistiques relatives aux catastrophes (organisé par la Commission économique pour l'Europe, tenu du 7 au 10 juin 2021)³

Les participants au forum d'experts ont conclu que les efforts doivent se poursuivre aux niveaux national et international pour faire en sorte que les statistiques officielles répondent mieux aux besoins en informations sur la gestion des risques de catastrophe, afin de produire des informations comparables pour toutes les phases de la gestion des risques de catastrophe. Les experts en gestion des risques de catastrophe ne sont souvent pas conscients des avantages de l'utilisation des statistiques officielles, et ces statistiques sont parfois inadaptées à la finalité. Les domaines de travail les plus importants sont les suivants : a) établir et maintenir une communauté de praticiens, comprenant des statisticiens, des experts en gestion des risques de

¹ Voir www.undrr.org/event/first-meeting-inter-agency-and-expert-group-disaster-related-statistics-iaeg-drs.

² Voir www.undrr.org/event/second-meeting-inter-agency-and-expert-group-iaeg-disaster-related-statistics.

³ Voir <https://unece.org/statistics/events/first-expert-forum-producers-and-users-disaster-related-statistics-online>.

catastrophe, des chercheurs et des organisations non gouvernementales ; b) améliorer la qualité des statistiques et données clés (démographiques, sociales, commerciales, etc.) et les délais dans lesquels elles deviennent disponibles ; c) mettre au point des méthodes pour combler les lacunes en matière de données ; d) revoir les classifications statistiques existantes. Les sujets de recherche possibles recensés par les participants au forum tournaient autour de six thèmes : les normes et les classifications de données ; une meilleure compréhension des incidences à plus grande échelle ; le renforcement du leadership et de la gouvernance ; la communication entre les différentes entités ; la généralisabilité ; les partenariats.

Deuxième forum d’experts à l’intention des producteurs et des utilisateurs de statistiques relatives aux catastrophes (organisé par la Commission économique et sociale pour l’Asie occidentale, tenu du 6 au 8 septembre 2022)⁴

Le deuxième forum d’experts a permis de souligner le rôle que joue l’ONU en réunissant les parties prenantes aux niveaux mondial, régional et national, et les participants ont réaffirmé qu’il incombe à la communauté statistique mondiale d’assurer la gestion et le suivi des informations en garantissant le caractère opportun, la haute qualité et l’adéquation des données. Lors du forum, il a été souligné que la communauté statistique est un acteur clé pour ce qui est de garantir la rigueur et la qualité des données statistiques relatives aux catastrophes et de partager les informations entre les régions et les pays afin d’obtenir des faits probants et ainsi de transformer les données en politiques efficaces de réduction des risques de catastrophes, d’adaptation aux changements climatiques et de développement durable. La réduction des risques de catastrophes est au cœur du développement durable et est essentielle pour relever les nombreux défis visant à ne laisser personne de côté. Il est nécessaire de disposer de davantage de données multisectorielles qui puissent être ventilées et intégrées pour combler les lacunes en matière de données. Les participants au forum ont en outre souligné l’importance de partager de bonnes pratiques, des exemples pertinents, des répertoires de données et des applications pour faciliter la création, l’utilisation et la diffusion des statistiques relatives aux catastrophes. Ces statistiques doivent être exploitées et rendues accessibles aux décideurs politiques et aux praticiens afin de soutenir les décisions et les actions environnementales, sociales et économiques depuis l’échelle nationale jusqu’à l’échelle mondiale.

Manifestations parallèles lors des cinquante-deuxième et cinquante-troisième sessions de la Commission de statistique, en 2021 et 2022

La manifestation parallèle organisée lors de la cinquante-deuxième session était consacrée au thème « Towards a Global Standard for Disaster-related Statistics » (Vers une norme mondiale pour les statistiques relatives aux catastrophes)⁵ et s’est tenue le 23 février 2021. Elle avait pour but de faire mieux connaître le Groupe d’experts, notamment son mandat, sa composition et son plan de travail proposé pour promouvoir un cadre mondial commun pour les statistiques liées aux catastrophes, et d’attirer l’attention sur le forum d’experts sur les statistiques relatives aux catastrophes, organisé pour la première fois en juin de la même année. Par ailleurs, un pays de chacune des cinq régions a également présenté un aperçu des travaux menés à l’échelle nationale en matière de statistiques relatives aux catastrophes.

La manifestation parallèle organisée lors de la cinquante-troisième session était consacrée au thème « Disaster-related Statistics for risk-informed development »

⁴ Voir www.unescwa.org/events/producers-and-users-disaster-related-statistics.

⁵ Voir <https://unstats.un.org/unsd/statcom/52nd-session/side-events/23Feb-Towards-a-Global-Standard-for-Disaster-related-Statistics.pdf>.

(Statistiques sur les catastrophes pour un développement tenant compte des risques)⁶ et s'est tenue le 14 février 2022. La manifestation a permis le partage d'expériences entre des instituts nationaux de la statistique et des organisations nationales de réduction des risques de catastrophes de différents pays. L'Agence de sécurité sanitaire du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord a fait le point sur le rapport technique intitulé « *Hazard Definition and Classification Review* ». L'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) a fait une présentation sur l'importance de la ventilation des données sur les catastrophes, qui est le fondement des statistiques relatives aux catastrophes. Cette manifestation parallèle a également permis de partager les progrès réalisés dans l'élaboration du cadre commun pour les statistiques relatives aux catastrophes et de fournir un état des lieux du rapport sur les accords internationaux grâce au suivi des objectifs de développement durable et du cadre de Sendai.

⁶ Voir www.undrr.org/event/disaster-related-statistics-risk-informed-development.